



MONITORAT FÉDÉRAL & DIPLÔMES PROFESSIONNELS

DE LA SAVATE BOXE FRANÇAISE ET DE SES DISCIPLINES ASSOCIÉES

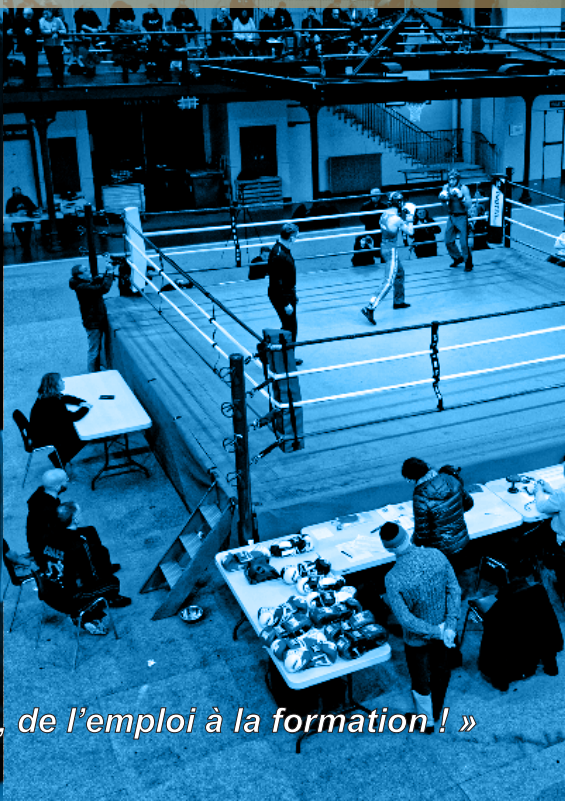
Animer

Entraîner

Coordonner

Diriger

FAITES DE VOTRE PASSION, VOTRE METIER



« De la formation à l'emploi, de l'emploi à la formation ! »

Je veux animer

MONITORAT

Le titulaire du Monitorat de Savate peut réaliser de manière autonome des prestations d'animation et d'initiation dans les qualifications : **boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense.**

Conditions d'accès

- Etre titulaire du PSC1 *.
- Avoir 16 ans et le niveau gant rouge.

La formation fédérale

En alternance pour un total de 105h dont 35h en entreprise ou club.
Organisée par la Fédération ou une structure habilitée.
Elle est répartie en 3 UC (Unités capitalisables).

Obtention

- Capitaliser les 3 UC.
- Avoir 18 ans et le niveau gant jaune.
- Réussir l'évaluation finale, composée d'une épreuve écrite et d'une épreuve pédagogique.

Diplôme

délivré par la FFSbfDA

Je veux entraîner

BP JEPS

Spécialité éducateur sportif activités de la savate mention
boxe française ou canne de combat et bâton.

Le titulaire du BP JEPS peut réaliser de manière autonome des prestations d'animation, d'initiation, de perfectionnement et d'entraînement en savate boxe française (Sbf) ou canne de combat et bâton (CCB).

Conditions d'accès

à la formation continue fédérale

- Etre titulaire du PSC 1 *.
- Avoir 18 ans.
- Etre titulaire du monitorat de savate et/ou du CQP AS concerné.
- Réussir les épreuves de sélection.

La formation fédérale

En alternance pour un total de 300h dont 150h en entreprise ou en club.
Organisée par la fédération ou une structure habilitée.
Elle ne concerne que les UC 2 et 4.
Les titulaires au minimum du monitorat de savate et ou du CQP AS concerné obtiennent par équivalence l'UC1 et 3.

Obtention

- Capitaliser les 4 UC
- Réussir l'évaluation certificative finale composée d'une épreuve pédagogique et de 2 rapports d'activités

Diplôme

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, délivré par le ministère chargé des sports, diplôme de niveau IV.

* PSC1 : Prévention et Secours Civiques de niveau 1 - La date du diplôme doit être antérieure à l'entrée en formation.
Des équivalences existent entre les diplômes délivrés par le Ministère chargé des Sports. La validation des acquis de l'expérience

Je veux coordonner DE JEPS

Spécialité perfectionnement sportif, mention savate boxe française ou canne de combat et bâton

Le titulaire du DE JEPS peut être :

- Responsable technique d'un secteur sportif (département, ligue).
- Coordonnateur de projet.
- Entraîneur de SBF ou CCB.
- Formateur.

Conditions d'accès

à la formation continue fédérale

- Etre titulaire du PSC 1 *.
- Avoir 18 ans.
- Etre titulaire au minimum du monitorat de savate et/ou du CQP AS concerné.
- Réussir les épreuves de sélection.

La formation fédérale

En alternance pour un total de 500h maximum dont 250h maximum en entreprise ou en club.

Organisée par la fédération ou une structure habilités.

Elle ne concerne que les UC 1, 2 et 3.

Les titulaires au minimum du monitorat de savate et ou du CQP AS concerné obtiennent par équivalence l'UC4.

Obtention

- Capitaliser les 4 UC
- Réussir l'évaluation certificative finale composée d'épreuves d'appréciation de compétences en situation professionnelle, de productions et soutenance de rapports d'activités.

Diplôme

Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, délivré par le ministère chargé des sports, diplôme de niveau III.

Je veux diriger DES JEPS

Spécialité performance sportive, mention savate boxe française

Le titulaire du DES JEPS peut être :

- Responsable technique d'un secteur sportif jusqu'au niveau national.
- Chef de projet.
- Entraîneur de SBF.
- Formateur de formateur.

Conditions d'accès

à la formation continue fédérale

- Etre titulaire du PSC 1 *.
- Avoir 18 ans.
- Etre titulaire au minimum du monitorat de savate et/ou du CQP AS concerné.
- Réussir les épreuves de sélection.

La formation fédérale

En alternance pour un total de 500h maximum dont 250h maximum en entreprise ou en club.

Organisée par la fédération ou une structure habilités.

Elle ne concerne que les UC 1, 2 et 3.

Les titulaires au minimum du monitorat de savate et ou du CQPAS concerné obtiennent par équivalence l'UC4.

Obtention

- Capitaliser les 4 UC
- Réussir l'évaluation certificative finale composée d'épreuves d'appréciation de compétences en situation professionnelle, de productions et soutenance de rapports d'activités.

Diplôme

Diplôme d'Etat Supérieur de la jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, délivré par le ministère chargé des sports, diplôme de niveau II.

Contacts

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SAVATE BOXE FRANÇAISE & DISCIPLINES ASSOCIÉES

49, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 PARIS

☎ 01.53.24.60.60

www.ffiavate.com

> La filière formation fédérale : Monitorats,... :

Nancy BRUNOT : 06 58 51 95 45 - nancy.brunot@ffiavate.com

> La filière formation professionnelle : BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS :

Victor SEBASTIAO : 06 32 63 27 09 - victor.sebastiao@ffiavate.com

L'organisme de formation professionnelle (OF) de la FFSBF DA

Ricardo SALAS RIVERA – Responsable de la commission emploi, formation et partenaires sociaux et Président de l'OF

Victor SEBASTIAO – Directeur de l'OF

Nancy BRUNOT - Référente Handicap

Aymeric PONCHUT - Gestionnaire administratif de l'OF : 01.53.24.60.60 - formation@ffiavate.com

INSTITUTIONNEL

Ministère Chargé des Sports

95, avenue de France – 75650 PARIS Cedex 13

01.40.45.90.00

www.sports.gouv.fr

Les Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) locales.

PROFESSIONNEL

Répertoire national des certifications professionnelles

www.rncp.cncp.gouv.fr

L'organisme de formation professionnelle de la FFSBF DA répond aux 21 critères du DataDock.

La certification qualité Qualiopi à été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante : Action de Formation



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité à été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Retrouvez plus d'informations sur le site de la Fédération :

www.ffiavate.com

De nombreuses possibilités de financement de la formation existent. Renseignez-vous notamment auprès de l'opérateur qui finance la formation professionnelle dans votre secteur d'activité de compétences (OPCO). D'autres financements peuvent être obtenus auprès du conseil régional, du pôle emploi, etc...